

L'eau fait l'objet de multiples interdépendances matérielles et politiques : certains usages sont en concurrence, les usages qui prélèvent de l'eau en restituent toujours au moins une partie avec une qualité plus ou moins dégradée, les milieux ont des sensibilités écologiques différentes... Dit autrement, les problèmes d'eau ne sont pas faits que d'eau. On a plutôt affaire à une multiplicité de rapports sociaux à l'eau et de filières d'usages des espaces (agro-alimentaires, énergétiques...) dont les relations à cette ressource se jouent dans une pluralité d'échelles imbriquées. L'eau, enfin, est associée à des incertitudes, certaines pouvant être levées par la production de nouveaux savoirs prédictifs alors que d'autres sont irréductibles : elles relèvent par exemple du hasard ou de rétroactions inattendues.

La gestion de l'eau, comme prise en charge territoriale de ces problèmes, s'appuie nécessairement sur une grande diversité d'instruments, d'équipements, de modes d'organisation ou de financement et de justifications très variables selon les lieux et les époques. Elle est le produit d'histoires singulières. Nous avons ici choisi de circonscrire géographiquement la portée de cet ouvrage principalement à la France.

Les routines de la gestion de l'eau et les logiques qui les sous-tendent sont aujourd'hui fragilisées par le réchauffement climatique, l'érosion de la biodiversité ou encore l'augmentation des inégalités socio-spatiales. Ces crises socio-écologiques sont associées à la mise à l'agenda politique de nouveaux problèmes d'eau. Elles en réactualisent aussi de plus anciens. Les mises à l'épreuve dont la gestion de l'eau fait l'objet sont

bien réelles et elles circulent largement dans l'espace public. Pour autant, elles font aussi l'objet de multiples interprétations, parce qu'elles sont comprises et évaluées différemment mais aussi parce qu'elles sont stratégiquement appropriées par des acteurs aux intérêts divergents. Elles méritent donc d'être débattues : c'est l'objet de cet ouvrage.

La première partie revient sur les menaces et les promesses relatives à la ressource en eau. Elle analyse la signification du manque d'eau pour la science hydrologique et ses catégories d'analyse, ou quand il est encapsulé dans des expressions telles que celle de « guerres de l'eau ». Elle traite aussi des relations entre agriculture et qualité de l'eau. Elle revient enfin sur la réutilisation des eaux usées traitées, une promesse sociotechnique récemment (re)mise à l'agenda au nom de sa capacité à produire de nouveaux gisements d'eau.

La deuxième partie interroge les modes d'organisation déployés pour gérer l'eau. Elle discute les dispositifs et les acteurs de la planification territoriale, ainsi que les instruments réglementaires dédiés à la régulation des usages en situation de sécheresse.

La troisième partie porte sur les imaginaires socio-techniques suscités par les mises à l'épreuve contemporaines de la gestion de l'eau, qui articulent des remises en question plus ou moins fondamentales des rapports sociaux à l'eau. Elle aborde ainsi la question de la sobriété et comment celle-ci est saisie et débattue dans l'espace public. Elle discute aussi des transformations à l'œuvre dans des relations plus ciblées entre circulation de l'eau et aménagement des espaces : la gestion du risque d'inondations dans les bassins versants, la gestion des eaux pluviales en ville, ou encore la restauration de la continuité écologique des milieux aquatiques.

La quatrième et dernière partie, enfin, est consacrée à l'eau dédiée à la consommation humaine *via* des services en réseaux. Il s'agit du dispositif socio-technique qui s'est imposé depuis plus de deux siècles maintenant en France et qui fait face à de nombreux défis. Quatre sont ici plus particulièrement débattus : ces réseaux ont-ils bien généralisé l'accès à l'eau potable ? Quel est le rôle des entreprises privées dans la gestion de ces services ? Comment expliquer que les fuites dans les réseaux soient à la fois régulièrement décriées et qu'elles n'ont pour autant pas disparu ? Enfin, quelles relations entretiennent les gestionnaires de ces réseaux avec leurs abonnés ?

Les principaux acteurs de la gestion de l'eau en France

Dans un pays centralisé tel que la France, l'État national est l'échelon privilégié d'élaboration des politiques de l'eau. Il produit des lois, les traduit en procédures réglementaires applicables à l'ensemble du territoire national, gère des subventions, issues de son budget ou de celui de l'Union européenne. Il agit en partenariat avec les collectivités territoriales *via* ses représentations aux échelles départementales et régionales, les préfetures et les services déconcentrés des ministères concernés. Si l'État est par le passé directement intervenu dans l'aménagement hydraulique des territoires et la gestion des services d'eau, il agit aujourd'hui plutôt « à distance » (R. Epstein, *in Esprit*, 2006) et partage son pouvoir réglementaire non seulement à un niveau supranational avec l'Union européenne, mais aussi plus modestement à un niveau infranational avec les règlements des Commissions locales de l'eau (R. Barbier, S. Liziard et S. Fernandez, *in NSS*, 2022).

Les Conseils départementaux et régionaux interviennent dans le financement ou le cofinancement de la gestion de l'eau, mais également dans sa planification et son

animation. Les communes et leurs regroupements sont quant à eux historiquement responsables des services d'eau potable et d'assainissement en réseau. Ils sont aussi devenus depuis une dizaine d'années responsables de la prévention des inondations et de ses articulations à la gestion des milieux aquatiques. L'ensemble des collectivités locales, et leurs regroupements, ont historiquement joué un rôle important de maîtrise d'ouvrage des équipements qui aménagent les cours d'eau.

Des établissements publics, l'Office français de la biodiversité (OFB) et les Agences de l'eau, agissent aussi dans la mise en œuvre des politiques de l'eau, au titre notamment de la police de l'eau, de la planification de bassin et de l'aide aux investissements. Les Agences sont l'une des principales sources de financement des politiques de l'eau : les redevances qu'elles perçoivent sont dédiées à la dépollution et la sécurisation de l'eau depuis les années 1970, à la protection des milieux aquatiques depuis les années 1990 et des milieux terrestres auxquels ils sont liés depuis les années 2010.

Sara Fernandez et Rémi Barbier